

ECOLE SAINTE MARIE
Maternelle et Primaire
Etablissement catholique d'enseignement
2, rue Jean Chatel
35650 LE RHEU



Tél. 02-99-60-75-24

E-mail : eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh

Site internet : <http://www.ecole-ste-marie-le-rheu.fr>

Le Règlement intérieur de l'école Sainte-Marie.

2024-2025

Chers parents,

L'équipe éducative est heureuse de vous accueillir pour cette année scolaire.

Nous aurons à cœur de **travailler en toute confiance** au sein de l'école, dans les classes et dans le fonctionnement général de toute l'année scolaire. Cette confiance est réciproque, aussi nous pouvons compter sur chacun d'entre vous pour travailler dans la concertation et les échanges nécessaires.

Informations utiles :

- Ecole élémentaire : **02-99-60-75-24**
- Adresse mail : eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh
- Adresse mail direction : vincent.gagnet@enseignement-catholique.bzh
- Téléphone direction : **06-15-88-76-00**

L'école primaire Sainte-Marie est une école catholique, sous tutelle diocésaine. Elle est sous contrat d'association avec le ministère de l'Education Nationale. Elle garde une identité propre en proposant une éducation en référence aux valeurs évangéliques. Le présent règlement est destiné à fixer les règles de vie en commun, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement dans l'intérêt de tous et dans le respect des devoirs de chacun et des droits de chacun.

Concrètement, notre objectif est que chaque enfant puisse grandir dans un **cadre sécurisant et constructif, réussir et utiliser ces réussites** pour aller plus loin dans ses apprentissages.

Chacun est différent et c'est cette différence qui fait la richesse de l'école Sainte-Marie. La **différenciation** pédagogique est un des aspects prioritaires que nous mettons en place au sein de l'établissement.

La famille est pleinement associée à l'évolution et au travail de son enfant. Ce lien de proximité permet l'évolution globale de chacun des élèves qui nous sont confiés.

A- Présentation du personnel de l'école :

Chef d'établissement : M. GAGNET Vincent

- Secrétaire comptable Anne-Françoise BRODIN

Classes :

Classe 1 :	TPS/PS :	Mme Marie CONRAUX aidée d'Isabelle THOMAS
Classe 2 :	PS/MS :	Mme Florence GUITTON et Mme DUPAS Anaëlle (à 25%) aidées de Christine FOURIAUX
Classe 3 :	MS/GS :	Mme Christelle LACHIVER aidée de Virginie BERTIER
Classe 4 :	MS/GS :	Mme Anne-Sophie RIDARD aidée de Manon CARDET

Classe 5 :	CP :	Mme MARY
Classe 6 :	CP/CE1 :	Mme EVEILLARD
Classe 7 :	CE1/CE2 :	Mme BOSCHER
Classe 8 :	CE1/CE2 :	Mme MOREAU et M. GAGNET (à 25 %)
Classe 9 :	CE2/CM1 :	Mme LE GUEN
Classe 10 :	CM1/CM2 :	Mr SELLIER
Classe 11 :	CM1/CM2 :	Mme DUPAS et M. GAGNET (à 25%)

Poste enseignement spécialisé : Mme Soazig TREGOUET.

B- Accueil :

□ Secrétariat :

Anne-Françoise BRODIN est disponible les lundi matin et vendredi pour toutes les questions concernant la facturation.

□ Direction :

M. GAGNET est disponible pour toutes les questions qui concernent l'école plus particulièrement le mardi et le vendredi toute la journée, ainsi que les autres jours à partir de 17h00.

C- Suivi des enfants :

Pour que chaque enfant grandisse et évolue dans de bonnes conditions, nous essaierons de travailler en lien.

- **Suivi des devoirs en élémentaire** : afin de faire réciter les enfants et assurer le suivi à la maison.

L'étude est un moment qui permet aux enfants de bien avancer dans ce travail mais le suivi à la maison est essentiel. En maternelle, le cahier de vie et un outil de communication très important pour votre enfant.

- **Des points avec vous et votre enfant** : au moins une fois dans l'année en élémentaire.

Pour cela, vous pouvez venir dans la classe le soir ou mettre un mot dans le cahier de votre enfant afin de convenir d'un rendez-vous. Il pourrait en être ainsi quand l'enseignante ou l'enseignant demande à vous rencontrer.

Les réunions de classe, les rencontres individuelles vous permettent de mieux saisir la vie de l'école, les programmes, les méthodes. Nous vous invitons fortement à y participer.

- **Le suivi des apprentissages** : Les dossiers d'évaluation (consultable sur le site LIVREVAL à partir du CP et sous la forme de cahiers de réussite en maternelle) et cahiers permettent aux parents de connaître l'évolution du travail et le comportement de chaque enfant.

En tout état de cause, la signature des différents documents ou cahiers est primordial pour assurer le lien école-famille nécessaire à la bonne évolution de votre enfant.

- **Le cahier ou la pochette de liaison** : Afin de permettre une meilleure communication entre les familles et l'école, chaque enfant, de la petite section au CM2, sera en possession d'un cahier de liaison collectant toutes les circulaires.

Merci de les lire et de les signer avant de les rapporter dans un délai raisonnable.

Nous privilégions les envois par mail. (Si vous ne recevez pas les mails de l'école, merci de nous en informer au plus vite).

- **Le site internet et le compte Facebook** : En outre, régulièrement, au moins une fois par période, nous mettons à jour le site internet en ajoutant des photos de vos enfants en activités pédagogiques ou en sorties.

<http://www.ecole-ste-marie-le-rheu.fr/>



: Ecole Sainte-Marie Le Rheu

D- Etude du soir :

Un service supplémentaire est proposé pour tous les enfants à partir du CP jusqu'au CM2 à savoir l'étude.

Ce service s'adresse à tous les enfants qui sont inscrits et présents au périscolaire. Les enfants ont pris le goûter avant 17h00.

L'étude a lieu de 17h00 à 17h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ces temps sont assurés par le personnel accompagné par les enseignants les lundi et jeudi pour prendre en charge les enfants qui ont le plus besoin

d'accompagnement (l'équipe décidera des enfants pris pour cet accompagnement).

L'accompagnement sera donc plus personnalisé le lundi et le jeudi.

Les enfants sont inscrits par période et s'engagent à respecter les conditions de travail nécessaires à ce temps d'étude. Le coût est de 0,95 € par soir.

E- Sécurité :

Nous sommes particulièrement attachés à la sécurité dans notre établissement. Les portails sont fermés durant les temps de classe. Ainsi, nous vous remercions de participer avec nous à ces préoccupations en refermant les portails derrière vous et en utilisant les loquets s'ils sont présents (sur le portail rouge en particulier).

Vous pouvez venir récupérer votre enfant pour un rendez-vous médical ou autre en passant par le portail rouge donnant sur la cour de maternelle (une sonnette est disposée au niveau de ce portail pour signaler votre présence) ou via le portail bleu ou la porte bleue située juste à côté de ce portail.

F- Horaires :

Matin : 8h30-12h00

Ouverture des portails à 8h20 et présence des enfants au plus tard à 8h30

Accueil des enfants de maternelle :

Dans les classes de Petites Section, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la classe. A partir de la Moyenne Section, les enfants peuvent venir seuls, être déposés rapidement ou être accompagnés jusqu'à la porte.

Accueil des parents d'élémentaire :

Les enfants entrent seuls par le portail bleu et rejoignent leur classe directement. Pour le bon fonctionnement du temps d'accueil, les enseignants ne peuvent recevoir les parents sur ce temps d'accueil. Il est souhaitable que les parents qui veulent voir les maîtresses le fassent en dehors des heures de classe. Pour cela, vous pouvez utiliser le cahier de liaison ou envoyer un mail à l'école.

Après-midi : 13h45-16h30

Ouverture du portail à 13h35 et présence des enfants au plus tard à 13h45.

- Pour la sécurité des enfants, le portail donnant accès au parking sera fermé à 8h40 et à 13h45.

Le retard perturbe le démarrage de la journée et le travail des enfants.

➤ **CLASSES MATERNELLES :**

- ENTREES ET SORTIES : Aucun enfant ne sortira non accompagné.

Seuls les enfants ayant une autorisation parentale pourront venir chercher leur(s) frère(s) ou sœur(s) en maternelle. Il en est de même pour toute personne autre que les parents. A 12h00 et 15 h 45 les entrées et sorties se feront par les portails uniquement, pour des raisons de sécurité. Un enseignant assurera la surveillance à ces sorties lorsque le portail sera ouvert.

➤ **CLASSES ELEMENTAIRES :**

- Pour les élèves autorisés à rentrer seuls (du CP au CM2), nous vous remercions de le noter sur le coupon de sortie qui sera collé sur le cahier rouge.

G- ABSENCES ET EPIDEMIES :

Pour des raisons évidentes de contagion, **nous ne pouvons pas**, en collectivité, **accueillir les enfants qui ont de la fièvre**. Ainsi, quand votre enfant est malade, il est plus judicieux pour lui et pour les autres camarades de classe qu'il reste à la maison.

Dans ce cas, nous vous demandons de bien vouloir envoyer un message mail à l'école :

eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh

Ainsi qu'au périscolaire si votre enfant était prévu à la cantine et au périscolaire :

rsite.stemarie@ville-lerheu.fr

Ce message fera office d'absence que nous transmettrons aux enseignants.

En ce qui concerne les médicaments et, sauf cas particulier, les enseignants ne sont pas habilités à les administrer ; en cas de nécessité absolue prendre contact avec l'enseignant (ne jamais mettre de médicaments dans le cartable).

H- Goûter :

Le goûter du soir est fourni par le périscolaire.

Concernant la collation du matin. Elle n'est pas obligatoire bien au contraire. Si certains enfants en ont besoin, elle ne pourra être constituée que de fruits, fruits secs ou compotes. Le repas du midi en sera facilité.

I- Périscolaire :

a. Restauration :

Toutes les informations sont disponibles sur le portail famille : <https://lerheu.portail-familles.net>

Pensez à réserver les repas et présences sur ce site.

b. Accueil périscolaire :

Les tarifs sont disponibles sur le portail famille et affichés dans les vitrines de l'école. Cela correspond à l'accueil du matin avant 8h20 et à partir de 16h30 le soir jusqu'à 18h45.

En cas de besoin, vous pouvez joindre le périscolaire au **06-07-42-00-04**.

J- ASSURANCES :

Tous les enfants de l'école sont couverts par l'assurance individuelle accident par la mutuelle Saint-Christophe, assurance globale, souscrite par l'école.

K- Pastorale :

Le lien avec la paroisse est mis en place et prendra matériellement consistance avec des célébrations sur le temps scolaire. Nous aurons à cœur de les préparer en classe et la présence de tous les enfants à ces temps de célébration est obligatoire.

Par ailleurs, nous sommes en lien avec les équipes de la catéchèse de la paroisse pour vous proposer différents temps et célébration.

L- Educatif :

L'accueil de tous les enfants concerne la partie pédagogique et c'est une priorité comme toutes les écoles. Cependant, nous avons à cœur de travailler également sur l'aspect éducatif des enfants que vous nous confiez.

En conseil d'établissement, nous avons choisi de travailler sur et dans le respect. Les principes généraux sont expliqués sur le document « Projet éducatif » pour les parents.

Concernant les enfants, le règlement de cour tient compte de ce choix éducatif que nous avons décliné avec les enfants. Il inclut des éléments de respect des personnes, des objets et des lieux.

Nous remercions les parents de faire confiance à l'équipe pédagogique pour la constitution des classes. Comme chaque année, elle est faite dans un souci d'équilibre, et nous vous saurions gré de comprendre qu'il est impossible de revenir sur la composition des classes à la rentrée.

L'équipe éducative et moi-même souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et restons à votre disposition pour tous renseignements nécessaires.

Pour l'équipe pédagogique,

Le Chef d'établissement

V. GAGNET